



Forum Forestier Africain

Une plate-forme pour les acteurs du secteur forestier en Afrique

Termes de Référence

Des experts pour animer des ateliers de formation régionaux sur la gestion durable des forêts, le leadership et la gouvernance forestière

1. INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. AFF a pour objectif de fournir une plate-forme et de créer un environnement propice à une analyse, à un plaidoyer et à des conseils indépendants et objectifs sur des questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, à l'utilisation et à la conservation durables des forêts et des ressources forestières de l'Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'équité entre genre et du développement économique et social. L'AFF cherche à promouvoir, par l'ensemble de ses programmes et activités, l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier des femmes, qui restent vulnérables aux effets du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte dans le secteur forestier.

À cette fin, le Forum Forestier Africain implémente un projet intitulé "Renforcement de la gestion durable des forêts en Afrique". Le projet cherche à générer et à partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats, de manière à contribuer aux options politiques et aux efforts de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des forêts pour mieux lutter contre la pauvreté et promouvoir la protection de l'environnement en Afrique. L'un des objectifs clés du projet est d'améliorer la capacité des institutions et des individus - y compris les agriculteurs et les organisations d'agriculteurs, les acteurs du secteur privé, les organisations professionnelles et les organisations du secteur public - à réaliser un développement compatible avec la gestion durable des forêts (GDF). Le projet est également conçu pour faciliter la formulation et l'harmonisation des politiques, réglementations et mécanismes de bonne gouvernance forestière fondés sur des bases factuelles afin de renforcer les institutions publiques et privées et de soutenir efficacement la gestion durable des forêts. Pour atteindre ces objectifs, AFF a mis l'accent sur le développement des capacités humaines stratégiques dans les institutions africaines qui pourraient mieux défendre les bonnes politiques forestières, d'influencer les programmes nationaux et régionaux afin de promouvoir la gestion durable et la bonne gouvernance des forêts, l'objectif ultime étant de faciliter un développement compatible avec la gestion durable des forêts.

C'est dans ce contexte que AFF a développé deux modules de formation destinés aux décideurs, l'un en matière de gestion durable des forêts et de leadership, et l'autre, en matière de bonne gouvernance forestière, destiné à soutenir les efforts de renforcement des capacités en matière de gestion durable des forêts en Afrique. Les modules ont été conçus pour doter les décideurs politiques à tous les niveaux d'institutions africaines d'un ensemble supplémentaire de compétences en leadership afin d'améliorer les performances du secteur forestier. Ils cherchent également à renforcer les meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance forestière afin d'améliorer la fourniture de services écosystémiques forestiers en vue d'aider le continent à exploiter pleinement son potentiel économique et social, grâce à une meilleure gestion et à une meilleure utilisation des ressources forestières, tout en répondant aux défis environnementaux mondiaux.

2. CONTEXTE

L'intérêt mondial croissant pour la gestion durable des forêts et la bonne gouvernance forestière, en particulier après le Sommet Rio + 20 de juin 2012, ne saurait être surestimé. Un certain nombre de problèmes environnementaux mondiaux ont récemment émergé et ont une incidence importante sur la foresterie en Afrique. L'objectif de développement durable n° 15 est explicite quant à l'importance de la gestion durable des forêts pour soutenir la croissance économique et humaine inclusive. L'Arrangement International sur les forêts et le Plan stratégique des Nations Unies sur les Forêts (PSNUF) récemment adopté fournissent un cadre mondial pour des actions à tous les niveaux afin de

gérer durablement tous les types de forêts et d'arbres hors forêts et de mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les forêts joueront également un rôle majeur dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris sur le climat, compte tenu de leur capacité naturelle à séquestrer le carbone de l'atmosphère et à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques grâce à la fourniture des services écosystémiques et des moyens de subsistance. En outre, la communauté mondiale s'intéresse maintenant à une voie de croissance verte axée sur la foresterie et la bonne gouvernance forestière, entre autres.

Une bonne gouvernance forestière est un élément essentiel de la durabilité environnementale qui garantit que les avantages tirés des forêts, à savoir les biens et services des écosystèmes forestiers, contribuent aux économies et aux moyens de subsistance nationaux. Cependant, malgré la volonté politique et les actions d'institutions nationales, régionales et internationales, l'exploitation illégale et le commerce illégal de produits forestiers ont pris des proportions alarmantes dans certains pays d'Afrique, entraînant une importante perte de forêts. Selon des estimations récentes, la moitié des 10 pays du monde qui ont enregistré les plus fortes pertes nettes annuelles de superficie forestière entre 1990 et 2010 se trouvaient en Afrique. En 2003, les gouvernements africains ont adopté à Yaoundé la Déclaration ministérielle sur l'application des lois forestières et la gouvernance en Afrique (2003), qui s'attaquait notamment à l'exploitation illégale et au commerce des produits forestiers et fauniques. De nombreux pays africains sont en train de mettre en place des mécanismes appropriés pour résoudre de manière durable les problèmes courants, nouveaux et émergents, à travers la formulation de stratégies, de politiques et de lois visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Une réponse plus ferme des gouvernements, des organisations publiques et du secteur privé nécessite une meilleure compréhension de ces problèmes et des capacités de leadership adaptées aux actions appropriées visant à promouvoir la gestion durable des forêts et la bonne gouvernance forestière dans le contexte des changements environnementaux mondiaux. Par conséquent, ces tendances appellent la mise en place de capacités appropriées pour y faire face conformément aux meilleures pratiques internationales.

C'est dans ce contexte que le Forum forestier africain, dans son plan de travail annuel pour 2019, organise deux ateliers de formation régionaux, l'un sur la gestion durable des forêts et le leadership, et l'autre sur la bonne gouvernance forestière. Les ateliers ont pour objectif de renforcer les capacités des décideurs en matière de leadership et de plaider pour influencer les programmes nationaux et régionaux de promotion de la gestion durable des forêts. Ces ateliers visent également à renforcer la bonne gouvernance forestière en Afrique. La réalisation de ces deux objectifs devrait améliorer la fourniture de biens et services des écosystèmes forestiers dans le contexte des changements environnementaux mondiaux. Pour ce faire, AFF recrute des experts pour concevoir et animer les ateliers de formation qui porteront sur trois thèmes: a) la gestion durable des forêts, b) le leadership et c) la gouvernance forestière. Les experts intéressés sont invités à soumettre leurs candidatures en indiquant leur domaine de prédilection. Les ateliers se tiendront en avril 2019 à Nairobi, au Kenya, à l'intention des participants des pays africains anglophones et francophones pour l'atelier sur la gestion durable des forêts et le leadership, et des sous-régions de l'Afrique orientale et australe pour l'atelier sur la gouvernance forestière.

3. BUT DE LA CONSULTATION

Faciliter des ateliers de formation régionaux sur la gestion durable des forêts, le leadership et la gouvernance forestière au moyen des tâches spécifiques énumérées ci-dessous.

4. TÂCHES SPÉCIFIQUES

- (i) Développez un programme / plan de formation pour la session de votre choix parmi les suivantes :
- Gestion durable des forêts (2.5 jours),
 - Leadership applicable à la foresterie et à la gestion des ressources naturelles connexes (2.5 jours)
 - Gouvernance Forestière et des ressources naturelles connexes (4 jours).

Après le recrutement, le facilitateur devrait :

- (ii) Développer et fournir des supports de formation, y compris des documents, des présentations PowerPoint, des exercices, des études de cas et tout autre matériel de base nécessaire pour la session choisie.
- (iii) Produire un rapport de formation avec les recommandations appropriées.

5. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES MINIMALES

- Détenir au moins une maîtrise en gestion des ressources naturelles, foresterie, leadership, gouvernance forestière, gestion de l'environnement, droit de l'environnement ou tout domaine connexe ; Un doctorat sera un atout supplémentaire ;
- Être un expert possédant des connaissances éprouvées et une expérience professionnelle régionale d'au moins cinq ans dans les domaines de la gestion durable des forêts, du leadership ou de la gouvernance en foresterie africaine ;
- Avoir une large expérience en formation, éducation, dans les thèmes spécifiés de gestion durable des forêts, leadership ou gouvernance dans la foresterie africaine ;
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais et / ou en français.

6. COMMENT POSTULER

Veuillez envoyer un courriel et joindre votre proposition contenant:

- Une lettre d'accompagnement indiquant dans quelle mesure vous remplissez les critères de qualification et d'expérience susmentionnés ;
- Un aperçu provisoire du programme pour la formation de votre choix, et
- Votre Curriculum Vitae

Avec en objet: "Consultation n° **01-5.10.1. Des experts pour animer des ateliers de formation régionaux sur la gestion durable des forêts, le leadership et la gouvernance forestière** ", adressé à Dr Doris Mutta à l'adresse courriel d.mutta@cgiar.org and Dr Henri-Noel Bouda à l'adresse courriel h.bouda@cgiar.org, avec copie au Prof Godwin Kowero à l'adresse courriel g.kowero@cgiar.org et exec.sec@afforum.org

La date limite de candidature est le **15 février 2019**. Seuls les candidats retenus seront contactés.